

À l'attention de Monsieur Edouard Geffray
Ministre de l'Éducation Nationale
Ministère de l'Éducation Nationale et de la jeunesse
110 rue de Grenelle 75007 Paris

Laval, le 28 septembre 2026

Objet : rétablissement d'un cadre national garantissant la semaine de quatre jours sur 36 semaines

Monsieur le ministre,

Nous, membres du Comité départemental pour la semaine de quatre jours en Mayenne, réunissant des enseignants, des ATSEM et des citoyens engagés pour le service public d'éducation, vous demandons de rétablir un cadre national des rythmes scolaires fondé sur la semaine de quatre jours, avec coupure le mercredi, sur 36 semaines de classe par an.

Depuis 2017, les communes ont la possibilité de revenir à une organisation scolaire sur quatre jours. Une très large majorité d'entre elles a fait ce choix. Pourtant, dans notre département, certaines municipalités maintiennent la semaine de 5 jours, imposant aux élèves et aux personnels cinq matinées de présence à l'école, sans coupure au milieu de la semaine.

Dans les écoles concernées, les constats rapportés par les personnels et les familles sont récurrents : fatigue des élèves et des personnels, dégradation des conditions d'enseignement et d'apprentissage, absentéisme le mercredi matin. Des familles choisissent également de quitter l'école publique pour des établissements privés organisés sur quatre jours. Ces différences d'organisation fragilisent les écoles publiques concernées et alimentent une concurrence que nous refusons.

Les opérations de mobilité des professeurs des écoles témoignent aussi du manque d'attractivité des écoles fonctionnant sur quatre jours et demi. De nombreux collègues souhaitent les quitter pour rejoindre une école organisée sur quatre jours. Aux contraintes professionnelles s'ajoutent des frais supplémentaires de transport et de garde d'enfants liés au travail du mercredi matin. Ces dépenses pèsent sur le budget des personnels, notamment des AESH, dont les rémunérations sont particulièrement faibles. Dans un contexte inflationniste, marqué notamment par le niveau élevé des prix des carburants, les déplacements et les frais de garde supplémentaires du mercredi amputent le pouvoir d'achat des personnels. Un collègue résidant à 30 kilomètres de son école a ainsi estimé à près de 2 000 euros par an les dépenses supplémentaires liées à cette organisation, transport et garde d'enfants compris. Les personnels des écoles n'ont pas à supporter financièrement des disparités d'organisation scolaire qui leur sont imposées du seul fait de leur lieu d'exercice.

Le lieu d'exercice ne doit pas déterminer de telles différences dans les conditions de travail des personnels de l'Éducation nationale. Les élèves et leurs familles doivent également pouvoir bénéficier d'un cadre commun, quel que soit leur lieu de résidence.

L'organisation de la semaine scolaire doit relever d'un cadre national garanti par l'État. Elle ne saurait dépendre de choix municipaux qui entretiennent les disparités territoriales. Nous refusons la décentralisation et la territorialisation de l'Éducation nationale : les conditions d'organisation de l'école publique ne doivent pas être soumises aux orientations politiques ou aux contraintes budgétaires de chaque commune.

Nous vous demandons donc de prendre les dispositions nécessaires pour garantir la semaine de quatre jours dans toutes les écoles publiques, avec coupure le mercredi, sur 36 semaines, sans réduction des congés scolaires.

Cette demande appelle une réponse claire de votre part et un calendrier de mise en œuvre. Les personnels et les familles des communes qui demeurent à 5 jours ne peuvent être durablement laissés dans cette situation.

Nous sollicitons une audience auprès de vous ou de votre cabinet afin de vous présenter les constats recueillis dans notre département et les revendications portées par notre comité.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de notre considération distinguée.

**Le comité départemental pour le
Mayenne**
semaine4joursmayenne@gmail.com /



retour à 4 jours dans les écoles de la

<https://semaine4joursmayenne.wordpress.com>